



9^e année

Points saillants de l'évaluation

Études sociales

Tests de rendement provinciaux de l'Alberta 2018-2019

Ce document est principalement destiné au(x) :

Élèves	
Enseignants	✓ d'Études sociales 9 ^e année
Administrateurs	✓
Parents	
Grand public	
Autres	

Alberta Education, Government of Alberta

2018-2019

Points saillants de l'évaluation d'Études sociales 9^e année

Diffusion : Ce document est diffusé sur le [site Web d'Alberta Education](#).

Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.



Dans le présent bulletin, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

© 2019, la Couronne du chef de l'Alberta représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, Provincial Assessment Sector, 44 Capital Boulevard, 10044 108 Street NW, Edmonton, Alberta T5J 5E6, et les détenteurs de licence. Tous droits réservés.

Le détenteur des droits d'auteur autorise **seulement les éducateurs de l'Alberta** à reproduire ce document, à des fins éducatives et non lucratives.

Table des matières

Le test de rendement provincial 2019 d'Études sociales de 9 ^e année	1
Plan du test et rendement des élèves en 2019	2
Observations sur le rendement des élèves en 2019	6
Documents d'appui – Programme des tests de rendement provinciaux	14

Vous pouvez trouver [des documents qui portent sur les tests de rendement provinciaux](#) sur le site Web d'Alberta Education.

Vous trouverez d'autres sujets d'intérêt dans le [General Information Bulletin](#) (en anglais seulement).

Ce document présente les points saillants du test de rendement provincial d'Études sociales de 9^e année que les élèves ont passé en 2019.

Ce document présente de l'information au sujet du test dans son ensemble, le plan du test et le rendement des élèves au test de rendement provincial. On y trouve également des informations sur le rendement des élèves par rapport à la norme acceptable et à la norme d'excellence en ce qui a trait à certaines questions tirées du test de rendement provincial. La meilleure façon d'utiliser les renseignements présentés dans ce document destiné au personnel enseignant consiste à les jumeler aux rapports pluriannuels et détaillés mis à la disposition des écoles. Les Points saillants de l'évaluation pour toutes les matières et pour tous les niveaux évalués sont affichés chaque année à l'automne sur le site Web d'Alberta Education.

Les statistiques présentées dans ce document sont fondées sur les notes des élèves qui ont passé le test en anglais et en français. Pour obtenir des statistiques « anglais seulement » ou « français seulement » pertinentes à votre école, veuillez consulter les rapports détaillés accessibles au moyen du Stakeholder File Exchange (SFX).

Provincial Assessment Sector

Téléphone : 780-427-0010

Ligne sans frais en Alberta : 310-0000

Pour obtenir plus d'information, contactez

Harvey Stables

Grade 9 Humanities Examination Manager

Harvey.Stables@gov.ab.ca

Kelly Thomas

Grade 9 Humanities Examiner

Kelly.Thomas@gov.ab.ca

Nicole Lamarre, Director

Student Learning Assessments and Provincial Achievement Testing

Nicole.Lamarre@gov.ab.ca

Le test de rendement provincial 2019 d'Études sociales de 9^e année

Ce rapport présente aux enseignants, aux administrateurs et au grand public une vue d'ensemble du rendement de tous les élèves qui ont passé le test de rendement provincial 2019 d'Études sociales de 9^e année. Il vient compléter les rapports détaillés diffusés dans les écoles et les autorités scolaires.

Combien d'élèves ont passé le test?

Un total de 42 336 élèves ont passé le test de rendement provincial 2019 d'Études sociales de 9^e année en Alberta.

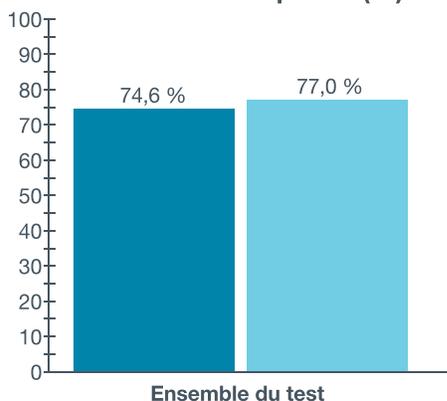
Que comprenait ce test?

Le test de rendement provincial 2019 d'Études sociales de 9^e année comprenait 50 questions à choix multiple qui portaient sur des résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) tirés des deux résultats d'apprentissage généraux (RAG) du *Programme d'Études sociales de 9^e année (2007)* : RAG 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance et RAG 9.2 Problématiques pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis.

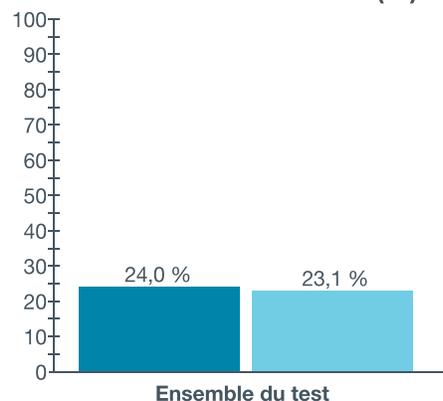
Quel a été le rendement des élèves?

Les tableaux ci-dessous présentent les pourcentages d'élèves qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence en 2019 comparativement à 2018. Sur une note possible de 55, la moyenne provinciale était 32,7 (65,4 %).

Pourcentage d'élèves qui ont atteint la norme acceptable (%)



Pourcentage d'élèves qui ont atteint la norme d'excellence (%)



2018 – Normes de rendement : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence au test de rendement provincial d'Études sociales de 9^e année en 2018 (sur tous ceux qui ont passé le test)

2019 – Normes de rendement : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence au test de rendement provincial d'Études sociales de 9^e année en 2019 (sur tous ceux qui ont passé le test)

Plan du test et rendement des élèves en 2019

En 2019, 77,0 % des élèves qui ont passé le test de rendement provincial d'Études sociales de 9^e année ont atteint la norme acceptable et 23,1 % d'entre eux ont atteint la norme d'excellence. La moyenne obtenue par les élèves qui ont passé le test de rendement provincial d'Études sociales de 9^e année en 2019 est de 32,7 sur une note totale de 50 (65,4 %).

Le plan d'ensemble ci-dessous présente les catégories et les thèmes selon lesquels les données sommaires de 2019 sont communiquées aux écoles et aux autorités scolaires. On y trouve également la moyenne du rendement selon la note brute et en pourcentage.

Section du test (selon le contenu du programme d'études)	Catégorie		Rendement provincial des élèves (Note brute moyenne et en pourcentage)
	Savoirs ¹	Compétences et processus ²	
<p>Le système politique et juridique (9.1.4, 9.1.5)³ Les élèves analysent la structure du système politique fédéral du Canada et analysent le rôle des citoyens et des organisations dans le système juridique du Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comment les lois sont adoptées dans le système politique fédéral • les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif du gouvernement fédéral • le choix des députés et des sénateurs • l'obligation de rendre des comptes chez les députés et les sénateurs • le rôle des partis politiques fédéraux • le rôle des médias à l'égard des questions politiques • les groupes de pression et la prise de décisions gouvernementales • comment les processus politique et législatif répondent aux besoins de tous les Canadiens • la participation au système juridique canadien • les rôles et les responsabilités des citoyens à l'égard de la loi • la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> 			<p>7,8/11 (70,9 %)</p>

¹**Savoirs**—l'étendue et l'intégralité de l'information, des concepts, des preuves, des idées et des opinions essentiels à la prise de décision qui sont énumérés dans le *Programme d'Études sociales 9^e année*

²**Compétences et processus**—le recours à la pensée critique et à la pensée créatrice, à la démarche historique, aux compétences d'ordre géographique, à la prise de décision, à la résolution de problèmes, et la littératie des médias ayant trait aux situations pertinentes présentées dans le *Programme d'Études sociales 9^e année*

³Les chiffres en gras entre parenthèses renvoient aux résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) dans le *Programme d'Études sociales 9^e année* auxquels les catégories de notation font référence.

Section du test (selon le contenu du programme d'études)	Catégorie		Rendement provincial des élèves (Note brute moyenne et en pourcentage)
	Savoirs ¹	Compétences et processus ²	
<p>Droits individuels et collectifs (9.1.6, 9.1.7)³ Les élèves explorent d'un oeil critique les répercussions de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur le processus législatif au Canada et comment la demande croissante pour la reconnaissance des droits collectifs a eu des répercussions sur le processus législatif au Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la reconnaissance des droits individuels • l'exercice des droits individuels • les conditions de travail dans les milieux de travail • les droits et les responsabilités des citoyens • la reconnaissance des droits collectifs • les besoins des minorités francophones au Canada • les besoins des Francophones au Québec • les droits des minorités de langue officielle • comment la <i>Loi sur les indiens</i> reconnaît le statut et l'identité des peuples autochtones • les Traités 6, 7 et 8 • la législation et les droits et la culture des Métis 			<p>7,4/11 (67,3 %)</p>
<p>Immigration (9.1.8)³ Les élèves explorent d'un oeil critique comment le processus législatif traite des questions relatives à l'immigration en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les facteurs qui influent sur les politiques en matière d'immigration • les changements apportés aux politiques sur l'immigration et les réfugiés • l'immigration et les peuples autochtones • les politiques provinciales en matière d'immigration • les politiques du Québec en matière d'immigration • les politiques en matière d'immigration et la Charte • les avantages que le Canada retire de l'immigration 			<p>5,2/8 (65,0 %)</p>

¹**Savoirs**—l'étendue et l'intégralité de l'information, des concepts, des preuves, des idées et des opinions essentiels à la prise de décision qui sont énumérés dans le *Programme d'Études sociales 9^e année*

²**Compétences et processus**—le recours à la pensée critique et à la pensée créatrice, à la démarche historique, aux compétences d'ordre géographique, à la prise de décision, à la résolution de problèmes, et la littératie des médias ayant trait aux situations pertinentes présentées dans le *Programme d'Études sociales 9^e année*

³Les chiffres en gras entre parenthèses renvoient aux résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) dans le *Programme d'Études sociales 9^e année* auxquels les catégories de notation font référence.

Section du test (selon le contenu du programme d'études)	Catégorie		Rendement provincial des élèves (Note brute moyenne et en pourcentage)
	Savoirs ¹	Compétences et processus ²	
<p>Prise de décisions économiques (9.2.4)³ Les élèves explorent d'un oeil critique les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les principes d'une économie de marché • l'intervention du gouvernement • l'économie mixte du Canada • le rôle du consommateur dans des économies mixtes et de marché • l'identité individuelle et collective du consommateur • l'impact économique des syndicats • l'intervention du gouvernement dans l'économie au Canada et aux États-Unis • la question économique de la rareté des ressources 			4,7/8 (58,8 %)
<p>Le consumérisme, la qualité de vie et la prise de décisions politiques (9.2.5, 9.2.6)³ Les élèves explorent d'un oeil critique la relation entre le consumérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis et l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les indicateurs de la qualité de vie • le comportement du consommateur • comment le marketing influence le consumérisme • le consumérisme et la qualité de vie • l'utilisation du consumérisme comme geste de masse • le consumérisme et la croissance économique • les valeurs sous-jacentes aux programmes sociaux • les programmes économiques des partis politiques • les philosophies et les programmes des partis politiques • l'économie clandestine • les questions sur l'environnement et la qualité de vie 			7,5/12 (62,5 %)

¹**Savoirs**—l'étendue et l'intégralité de l'information, des concepts, des preuves, des idées et des opinions essentiels à la prise de décision qui sont énumérés dans le *Programme d'Études sociales 9^e année*.

²**Compétences et processus**—le recours à la pensée critique et à la pensée créatrice, à la démarche historique, aux compétences d'ordre géographique, à la prise de décision, à la résolution de problèmes, et la littératie des médias ayant trait aux situations pertinentes présentées dans le *Programme d'Études sociales 9^e année*.

³Les chiffres en gras entre parenthèses renvoient aux résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) dans le *Programme d'Études sociales 9^e année* auxquels les catégories de notation font référence.

Section du test (selon le contenu du programme d'études)	Catégorie		Rendement provincial des élèves (Note brute moyenne et en pourcentage)
	Savoirs ¹	Compétences et processus ²	
Rendement provincial des élèves (Note brute moyenne et en pourcentage)	12,7/19 (66,8 %)	20,0/31 (64,5 %)	Note brute de l'ensemble du test = 50

¹**Savoirs**—l'étendue et l'intégralité de l'information, des concepts, des preuves, des idées et des opinions essentiels à la prise de décision qui sont énumérés dans le *Programme d'Études sociales 9^e année*.

²**Compétences et processus**—le recours à la pensée critique et à la pensée créatrice, à la démarche historique, aux compétences d'ordre géographique, à la prise de décision, à la résolution de problèmes, et la littératie des médias ayant trait aux situations pertinentes présentées dans le *Programme d'Études sociales 9^e année*.

³Les chiffres en gras entre parenthèses renvoient aux résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) dans le *Programme d'Études sociales 9^e année* auxquels les catégories de notation font référence.

Observations sur le rendement des élèves en 2019

Cette section présente des observations sur le rendement des élèves au test de rendement provincial 2019 d'Études sociales de 9^e année. Des questions types tirées de ce test servent à illustrer le rendement des élèves qui ont atteint la norme acceptable ou la norme d'excellence ainsi que le rendement des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable. Pour chaque question, un astérisque indique la bonne réponse.

Ensemble, les trois premières catégories du plan d'ensemble englobent les résultats liés au Résultat d'apprentissage général 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance. Dans le cadre de ce résultat, on s'attend à ce que les élèves analysent les processus politique et législatif du Canada et leurs répercussions sur des questions portant sur la gouvernance, les droits, la citoyenneté et l'identité. Dans la catégorie **Système politique et juridique** du plan d'ensemble (11 questions), on s'attendait à ce que les élèves examinent la structure du système politique fédéral du Canada (RAS 9.1.4) et analysent le rôle joué par les citoyens et les organismes dans le système juridique du Canada (RAS 9.1.5) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment les lois sont-elles adoptées dans le système politique fédéral? (RAS 9.1.4)
- Quelle est la relation entre les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif dans le système politique fédéral? (RAS 9.1.4)
- À quels processus recourt-on pour choisir les députés et les sénateurs? (RAS 9.1.4)
- À qui les députés et les sénateurs doivent-ils rendre des comptes? (RAS 9.1.4)
- Dans quelle mesure les processus politique et législatif répondent-ils aux besoins de tous les Canadiens? (RAS 9.1.4)
- Comment les citoyens et des organismes participent-ils au système juridique canadien (c.-à-d. les jurys, une connaissance des lois, la défense de causes, la Société John Howard et la Société Elizabeth Fry)? (RAS 9.1.5)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont été en mesure de démontrer des connaissances de base du rôle et des responsabilités des membres du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif du système politique fédéral du Canada; le pouvoir d'un gouvernement majoritaire dans le corps législatif du pouvoir fédéral canadien et l'influence des groupes de défense des droits sur le système judiciaire canadien. De plus, les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont démontré qu'ils pouvaient explorer habilement jusqu'à quel point les membres des pouvoirs exécutif et législatif du gouvernement fédéral canadien devaient rendre des comptes aux Canadiens, évaluer la mesure dans laquelle le pouvoir législatif du gouvernement du Canada respecte les principes démocratiques au moment d'adopter des lois, et évaluer les points de vue servant à déterminer si le système judiciaire canadien défend les intérêts des Canadiens. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable étaient généralement en mesure d'identifier quelques composantes des pouvoirs législatif et exécutif du système politique fédéral canadien, mais nombre d'entre eux ont eu du mal à bien répondre aux questions touchant l'étendue du pouvoir politique des corps législatif et exécutif du gouvernement fédéral canadien et ont démontré des connaissances limitées de la façon dont les citoyens et les organismes participent au système judiciaire fédéral canadien. La question

suivante illustre certaines différences dans le niveau de rendement des élèves au test de rendement provincial 2019 d'Études sociales de 9^e année.

À la question 9 (question de la catégorie **Savoirs** du plan d'ensemble), les élèves devaient connaître le rôle joué par les groupes de défense dans le cadre du système judiciaire canadien (RAS 9.1.5).

9. Lequel des énoncés suivants pourrait remplacer correctement le point d'interrogation à la source I?
- A. Jurés et juges
 - B. Jurés et membres de la Société John-Howard
 - C. Membres de la Société Elizabeth Fry et juges
 - *D. Membres de la Société Elizabeth Fry et de la Société John-Howard

Parmi tous les élèves qui ont passé le test, 81,7 % ont choisi la bonne réponse (choix **D.**) Ces élèves ont été en mesure de se rappeler le rôle joué par les groupes de défense tels la Société John Howard et la Société Elizabeth Fry dans le cadre du système judiciaire canadien. La réponse **A** (choisie par 11,9 % de tous les élèves) permettait de reconnaître que les jurés et des juges font partie du système judiciaire canadien, mais que leur rôle est différent de celui des groupes de défense. Les réponses **B** (choisie par 3,3 % de tous les élèves) et **C** (choisie par 3,0 % de tous les élèves) permettaient de reconnaître qu'effectivement la Société John Howard et la Société Elizabeth Fry sont des groupes de défense, mais ces deux réponses identifiaient incorrectement les jurés ou les juges comme faisant partie de groupes de défense. Parmi les élèves qui ont atteint la norme acceptable, 87,5 % d'entre eux ont répondu correctement à cette question. Parmi les élèves qui ont atteint la norme d'excellence, 98,1 % d'entre eux ont choisi la bonne réponse. Parmi les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable, 51,5 % d'entre eux ont choisi la bonne réponse.

Dans la section du test de rendement provincial 2019 d'Études sociales de 9^e année qui portait sur les **Droits individuels et collectifs** (11 questions), les élèves devaient explorer d'un oeil critique les répercussions de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur le processus législatif au Canada (RAS 9.1.6) ainsi que les répercussions de la demande croissante de reconnaissance des droits collectifs sur le processus législatif au Canada (RAS 9.1.7), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* permet-elle aux individus d'exercer leurs droits? (RAS 9.1.6)
- De quelles manières la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits individuels au Canada? (RAS 9.1.6)
- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits collectifs au Canada? (RAS 9.1.7)
- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* répond-elle aux besoins des minorités francophones au Canada? (RAS 9.1.7)
- Dans quelle mesure les gouvernements fédéral et provinciaux devraient-ils soutenir et encourager les minorités de langues officielles au Canada? (RAS 9.1.7)

- Comment la *Loi sur les Indiens* reconnaît-elle le statut et l'identité des peuples autochtones? (RAS 9.1.7)
- Comment les Traités 6, 7 et 8 reconnaissent-ils le statut et l'identité des peuples autochtones? (RAS 9.1.7)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont pu reconnaître certaines des façons dont la *Charte canadienne des droits et libertés* protège les droits fondamentaux des individus, reconnaître les dispositions de la charte qui garantissent le droit à l'instruction dans la langue de la minorité, et reconnaître les éléments de la *Loi sur les Indiens* et du Traité 6 qui garantissent les droits collectifs des peuples autochtones. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont également été capables de comprendre les défis auxquels est confronté le gouvernement fédéral, notamment trouver l'équilibre entre la promotion de la sécurité nationale et la protection des droits et libertés individuels au Canada; d'évaluer dans quelle mesure les droits à l'instruction dans la langue de la minorité ont été garantis aux communautés de langues officielles au Canada; et d'évaluer dans quelle mesure les lois comme la *Loi sur les Indiens* et le Traité 6 reconnaissent le statut et l'identité des peuples autochtones. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont souvent eu de la difficulté à répondre aux questions soulevées par la restriction des droits compris dans la *Charte canadienne des droits et libertés* pour préserver la sécurité nationale; ils ont eu de la difficulté à analyser l'application des droits à l'instruction dans la langue de la minorité à des cas individuels au Canada ou à synthétiser l'information reliée à des points de vue divergents sur la reconnaissance des droits collectifs des peuples des Premières Nations. La question suivante illustre certaines de ces différences dans le niveau de rendement des élèves au test de rendement provincial 2019 d'Études sociales de 9^e année.

À la question 19 (question de la catégorie **Savoirs** du plan d'ensemble), les élèves devaient connaître une caractéristique de la *Loi sur les Indiens* qui a eu des répercussions sur le statut et l'identité des peuples des Premières Nations du Canada (RAS 9.1.7).

- 19.** Lequel des énoncés suivants remplacerait correctement le point d'interrogation sous « Quelques caractéristiques de la *Loi sur les Indiens* (1876) » à la source I?
- A.** Respect de la diversité des peuples des Premières Nations
 - *B.** À l'origine, intention d'assimiler les peuples des Premières Nations
 - C.** Déclaration indiquant que les agents des Affaires indiennes dans les réserves devaient être élus par les peuples des Premières Nations
 - D.** Pouvoir initialement donné aux peuples des Premières Nations d'administrer les droits accordés par le traité

Parmi tous les élèves qui ont passé le test, 60,9 % d'entre eux ont été en mesure de reconnaître que la *Loi sur les Indiens* (1876) visait à l'origine d'assimiler les peuples des Premières Nations et ont choisi la bonne réponse (choix **B**). La réponse **A** (choisie par 14,9 % de tous les élèves) laisse entendre que la *Loi sur les Indiens* (1876) visait à protéger les diverses cultures et langues des peuples des Premières Nations, un but tout à fait contraire au but visé, celui de l'assimilation. La réponse **C** (choisie par 8,8 % de tous les élèves) suggère incorrectement que la *Loi sur les Indiens* stipule que les agents des Affaires indiennes dans les réserves devaient être élus par les peuples des Premières Nations. En réalité, la *Loi sur les Indiens* stipulait que les agents des Affaires indiennes dans les réserves devaient être nommés par le gouvernement du Canada. La réponse **D** (choisie par 15,3 % de tous les élèves) présente l'idée erronée que la

Loi sur les Indiens (1876) accordait aux peuples des Premières Nations le pouvoir d'administrer les droits relatifs aux traités alors qu'en réalité, c'est le gouvernement du Canada qui avait le pouvoir d'administrer les droits relatifs aux traités selon la *Loi sur les Indiens*. Parmi tous les élèves qui ont atteint la norme acceptable, 62,0 % d'entre eux ont répondu correctement à cette question. Parmi tous les élèves qui ont atteint la norme d'excellence, 92,0 % d'entre eux ont choisi la bonne réponse. Parmi tous les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable, 27,3 % d'entre eux ont choisi la bonne réponse.

Dans la catégorie sur l'**Immigration** (8 questions) du plan d'ensemble, les élèves devaient faire une étude critique des façons dont les questions relatives à l'immigration sont traitées dans le processus législatif (RAS 9.1.8), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels facteurs influent sur les politiques en matière d'immigration au Canada (c.-à-d. l'économie, la politique, la santé et la sécurité)? (RAS 9.1.8).
- Comment les changements apportés aux politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés sont-ils rattachés à des problématiques mondiales? (RAS 9.1.8)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont été en mesure de reconnaître les principaux principes de base qui sous-tendent les politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés, et qui orientent les réactions du Canada aux crises internationales liées aux réfugiés ainsi que de reconnaître les facteurs liés à l'admissibilité des immigrants économiques au Canada. Les élèves ayant atteint la norme d'excellence ont également pu évaluer les répercussions durables des efforts du Canada de résoudre les crises liées aux réfugiés partout dans le monde, et ils ont aussi été en mesure de comprendre les avantages de l'immigration pour consolider l'économie canadienne. Les élèves n'ayant pas atteint la norme acceptable ont eu parfois des difficultés à formuler des conclusions sur les politiques du Canada en matière d'immigration et de réfugiés à partir des détails présentés et à reconnaître les points de vue contradictoires sur la façon dont les politiques d'immigration du Canada servent les intérêts des Canadiens. La question suivante illustre certaines différences dans le rendement des élèves au test de rendement provincial 2019 d'Études sociales de 9^e année.

À la question 25 (question de la catégorie **Compétences et processus** du plan d'ensemble), les élèves devaient analyser une ligne de temps présentée dans une source pour déterminer les événements qui identifiaient des circonstances semblables à une situation décrite dans une autre source (RAS 9.C.1).

25. Les circonstances auxquelles sont confrontés les réfugiés syriens à la source III sont **le plus semblable** aux circonstances vécues par les réfugiés à la source II qui ont été admis au Canada en

- ***A.** 1979-1980 et 2006
- B.** 1979-1980 et 2008
- C.** 1999 et 2006
- D.** 1999 et 2008

La bonne réponse (choix **A**) a été choisie par 57,0 % de tous les élèves qui ont passé le test. Ces élèves ont été en mesure d'analyser les événements présentés dans une source afin d'identifier la façon dont les circonstances auxquelles devaient faire face les réfugiés admis au Canada en 1979-1980 (fuyant la « montée au pouvoir d'un gouvernement communiste

dictatorial au Vietnam ») et en 2006 (fuyant les « violences du gouvernement militaire ») étaient très semblables aux circonstances auxquelles ont dû faire face les réfugiés lors de la crise internationale de 2011 (fuyant la « violente répression du régime Assad à l'encontre des manifestants pacifiques »), crise présentée dans une autre source provenant du site Web du Gouvernement du Canada. La réponse **B** (choisie par 13,4 % de tous les élèves) identifiait correctement les circonstances auxquelles devaient faire face les réfugiés admis au Canada en 1979-1980, mais identifiait incorrectement les situations dissemblables des réfugiés admis au Canada en 2008 (« victimes de persécutions en raison de leur appartenance à la culture népalaise »). La réponse **C** (choisie par 23,1 % de tous les élèves) identifiait correctement les circonstances auxquelles devaient faire face les réfugiés admis au Canada en 2006, mais identifiait incorrectement les situations dissemblables des réfugiés admis au Canada en 1999 (« réfugiés du Kosovo en guerre sont évacués par avion vers le Canada »). La réponse **D** (choisie par 6,4 % de tous les élèves) identifiait incorrectement les situations dissemblables auxquelles devaient faire face les réfugiés admis au Canada entre 1999 et 2008. Parmi les élèves qui ont atteint la norme acceptable, 57,0 % d'entre eux ont choisi la bonne réponse. La majorité des élèves qui ont atteint la norme d'excellence (84,2 %) ont choisi la bonne réponse alors que 29,7 % seulement des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont répondu correctement à la question.

Les deux dernières catégories du plan d'ensemble du test visent les résultats liés au Résultat d'apprentissage général 9.2, Problématiques pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis, qui nécessitent que les élèves démontrent qu'ils comprennent et reconnaissent la manière dont la prise des décisions économiques au Canada et aux États-Unis influence la qualité de vie, la citoyenneté et l'identité. Quant au contenu du programme dans la catégorie **Prise de décisions économiques** (8 questions) du plan d'ensemble, les élèves devaient comparer les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte (RAS 9.2.4), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels sont les principes d'une économie de marché? (RAS 9.2.4)
- Pourquoi les gouvernements interviennent-ils dans une économie de marché? (RAS 9.2.4)
- Pourquoi le Canada est-il perçu comme ayant une économie mixte? (RAS 9.2.4)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont pu identifier les principes de base qui distinguent une économie de marché et une économie mixte, et ils ont été en mesure d'identifier des différences quant à la façon dont les économies de marché et mixte répondaient aux trois questions économiques essentielles soulevées par la pénurie. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont aussi été en mesure de faire des généralisations sur les conséquences économiques à long terme de l'intervention gouvernementale dans l'économie et d'évaluer le degré selon lequel cette intervention a un effet bénéfique sur l'économie. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont souvent eu des difficultés à répondre aux questions dans lesquelles ils devaient interpréter les indicateurs de production économique au Canada ou comprendre diverses opinions portant sur le degré d'intervention du gouvernement dans l'économie. La question suivante illustre certaines de ces différences dans le rendement des élèves au test de rendement provincial 2019 d'Études sociales de 9^e année.

À la question 33 (question de la catégorie **Compétences et processus** dans le plan d'ensemble), les élèves devaient identifier ce que le graphique présenté dans une source dévoilait sur l'impact économique d'un programme gouvernemental décrit dans une autre source (RAS 9.C.1).

- 33.** Le graphique de la source III montre qu'au troisième trimestre de l'année pendant laquelle le Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire décrit à la source II a été mis en place,
- ***A.** les ventes des biens et services ont augmenté
 - B.** le taux de chômage est resté inchangé
 - C.** moins de personnes au chômage ont reçu une aide publique
 - D.** la quantité de richesses produites par l'activité économique a baissé

La bonne réponse (choix **A**) a été choisie par 52,6 % de tous les élèves qui ont passé le test. Ces élèves ont été en mesure d'analyser les réponses de la « Foire aux questions » dans la source « Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire (CIRD) » pour déterminer que l'impact des efforts du gouvernement fédéral (« le CRID encouragerait la consommation et stimulerait l'économie durant une récession économique ») était évident au troisième trimestre de 2009 dans le graphique présenté dans une autre source, trimestre au cours duquel le taux de croissance économique avait considérablement augmenté et où le taux de chômage avait baissé. La façon dont le CRID « stimulerait l'économie » au cours du troisième trimestre de 2009 a été incorrectement identifiée dans la réponse **B** (choisie par 13,6 % de tous les élèves), à savoir que le taux de chômage était resté inchangé, ce qui était une interprétation erronée du graphique. La réponse **C** (choisie par 13,6 % de tous les élèves) laisse entendre, incorrectement, que l'impact économique du CRID au cours du troisième trimestre de 2009 était évident dans la façon dont le nombre de personnes au chômage recevant une aide publique avait baissé, mais cette information n'est pas appuyée par le graphique. La réponse **D** (choisie par 20,0 % de tous les élèves) laisse entendre, incorrectement, que l'impact économique du CRID au cours du troisième trimestre de 2009 était évident dans la façon dont la quantité de richesses produites par l'activité économique avait baissé, mais cette information n'est pas appuyée par le graphique. Dans l'ensemble, la bonne réponse à cette question a été choisie par 51,1 % de tous les élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 78,4 % de ceux qui ont atteint la norme d'excellence et par 30,3 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Dans la section du test qui portait sur la catégorie **Consumérisme, qualité de vie et prise de décisions politiques** (12 questions) du plan d'ensemble, les élèves devaient évaluer d'un oeil critique la relation entre le consumérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis (RAS 9.2.5) et l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques (RAS 9.2.6) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels sont les indicateurs de la qualité de la vie? (RAS 9.2.5)
- Comment le marketing influence-t-il le consumérisme? (RAS 9.2.5)
- En quoi les programmes économiques des partis politiques diffèrent-ils (c.-à-d. les partis démocrate et républicain aux États-Unis, et les partis libéral et conservateur au Canada)? (RAS 9.2.6)

- Comment la philosophie d'un parti politique se reflète-t-elle dans son programme (c.-à-d. programmes sociaux, fiscalité, modèle d'imposition? (RAS 9.2.6)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont été en mesure d'identifier des indicateurs de qualité de vie, de reconnaître les facteurs qui orientent le comportement des consommateurs et de reconnaître les caractéristiques essentielles des programmes économiques du parti démocrate et du parti érpublicain des États-Unis. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont pu par ailleurs approfondir les implications du revenu annuel en tant qu'indicateur économique de la qualité de vie, évaluer les répercussions du marketing sur le consumérisme et comprendre les conséquences des programmes démocrates et républicains quant aux prestations des programmes sociaux aux États-Unis. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont souvent eu des difficultés à interpréter les données portant sur le revenu annuel, à déterminer la raison des actions du consommateur et à reconnaître les points de vue divergents des partis démocrate et républicain relativement aux prestations de programmes sociaux aux États-Unis. La question suivante illustre certaines des différences susmentionnées dans le rendement des élèves au test de rendement provincial 2019 d'Études sociales de 9^e année.

À la question 42 (question de la catégorie **Compétences et processus** dans le plan d'ensemble), les élèves devaient tirer une conclusion portant sur la question à laquelle l'information présentée dans les trois sources pouvait répondre de la manière la plus appropriée (RAS 9.C.4).

- 42.** L'information présentée dans les trois sources pourrait être utilisée de la manière **la plus appropriée** pour répondre à laquelle des questions suivantes?
- A.** Comment la pénurie des ressources affecte-t-elle la qualité de vie?
 - *B.** Qu'indiquent les facteurs économiques à propos de la qualité de vie?
 - C.** Comment la capacité des individus à satisfaire leurs besoins essentiels a-t-elle des répercussions sur la qualité de vie?
 - D.** Quelles conséquences la disponibilité d'articles de luxe a-t-elle sur la qualité de vie?

Parmi tous les élèves qui ont passé le test, 69,4 % ont été en mesure de synthétiser l'information à partir d'une liste intitulée « Certains indicateurs de la qualité de vie » dans une des sources, d'une carte montrant le « Revenu annuel moyen par famille au Canada, 2014 » dans une autre source et d'un diagramme à bandes intitulé « Distribution du revenu par habitant en Alberta, 2014 » présenté dans une troisième source, et ce, afin de conclure que l'information présentée dans les trois sources pourrait être utilisée de la manière la plus appropriée pour répondre à la question : « Qu'indiquent les facteurs économiques à propos de la qualité de vie? » et ainsi choisir la réponse **B**. La réponse **A** (choisie par 7,5 % de tous les élèves) proposait une question portant sur la manière dont la pénurie des ressources affectait la qualité de vie; la réponse **C** (choisie par 18,0 % de tous les élèves) proposait une question portant sur les conséquences de la capacité des individus à satisfaire leurs besoins essentiels sur leur qualité de vie et la réponse **D** (choisie par 5,0 % de tous les élèves) proposait une question se rapportant aux conséquences de la disponibilité d'articles de luxe sur la qualité de vie. Aucune de ces informations n'était appuyée par les trois sources fournies. Parmi les élèves ayant atteint la norme acceptable, 73,3 % ont bien répondu à la question. Parmi ceux qui ont atteint la norme d'excellence, 92,2 % ont répondu correctement et parmi ceux qui n'ont pas atteint la

norme acceptable, 37,4 % ont choisi la bonne réponse.

Dans l'ensemble, le rendement des élèves au test de rendement provincial 2019 d'Études sociales de 9^e année est élevé. La plupart des élèves (77,0 %) ont atteint la norme acceptable et 23,1 % des élèves ont atteint la norme d'excellence. Toutefois, 23,0 % de tous les élèves qui ont passé le test n'ont pas atteint la norme acceptable.

Documents d'appui – Programme des tests de rendement provinciaux

Le site Web d'Alberta Education offre plusieurs documents qui fournissent de l'information pertinente au sujet de différents aspects du programme des tests de rendement provinciaux. Pour consulter ces documents, rendez-vous au [site Web d'Alberta Education](#). Une fois sur la page d'accueil, cliquez sur un des liens donnés afin d'avoir accès aux documents suivants.

Provincial Achievement Testing Program – General Information Bulletin

Le [General Information Bulletin](#) (en anglais seulement) rassemble plusieurs documents élaborés par Alberta Education afin de fournir aux directions générales, aux directions d'écoles et au personnel enseignant un accès facile à tous les renseignements sur le programme des tests de rendement provinciaux. Les sections du bulletin contiennent de l'information concernant les horaires et les dates importantes; la sécurité et les règlements portant sur les tests; les directives et les procédures d'administration des tests; les politiques en matière d'ordinateurs et de calculatrices, les accommodements; la notation et les résultats des tests; les tests expérimentaux, les ressources et les documents sur le Web; les formulaires et les lettres; et les personnes-ressources de Provincial Assessment Sector.

Bulletins d'information par matière

Au début de chaque année scolaire, Alberta Education affiche sur son site Web les bulletins d'information correspondant à toutes les matières de 6^e et de 9^e année faisant l'objet d'un test de rendement provincial. Chaque bulletin présente les descriptions des normes d'évaluation, la conception et le plan d'ensemble du test ainsi que les guides de notation (le cas échéant). On y trouve également des suggestions pour préparer les élèves à passer ces tests et de l'information à l'intention des enseignants qui souhaiteraient participer à l'élaboration de questions de tests.

Exemples de productions écrites des élèves

Des exemples de productions écrites tirées des tests de rendement provinciaux d'English Language Arts et de Français/French Language Arts de 6^e et de 9^e année sont mis à la disposition des enseignants et des élèves en vue d'améliorer les rédactions des élèves et d'évaluer ces rédactions selon les critères de notation indiqués dans les guides de notation des tests de rendement provinciaux. Ces documents comprennent des exemples de rédactions faites par les élèves et sont accompagnés d'explications justifiant l'utilisation des critères de notation qui relie les travaux des élèves aux catégories et aux critères de notation des travaux écrits.

Tests de rendement provinciaux antérieurs et clés de correction

Tous les tests de rendement provinciaux (parties A et B) passés en janvier par les élèves de 9^e année inscrits à un programme semestriel demeurent en sécurité et doivent être rendus à Alberta Education. Tous les tests de rendement provinciaux administrés en mai et juin demeurent également en sécurité à l'exception de la partie A des tests d'English Language Arts et de Français/French Language Arts de 6^e et de 9^e année. L'école peut garder seulement les copies inutilisées ou supplémentaires de la partie A de ces tests. Les enseignants peuvent aussi se servir des questions rendues publiques ou des tests affichés sur le site Web d'Alberta Education.

Guides des parents

Chaque année scolaire, Alberta Education publie sur son site Web des [Guides des parents relatifs aux tests de rendement provinciaux](#) de 6^e et de 9^e année. Chaque guide présente les réponses aux questions le plus souvent posées au sujet du programme des tests de rendement provinciaux, des descriptions et des questions types pour chaque matière faisant l'objet d'un test de rendement provincial.

Participation des enseignants

Les enseignants de 6^e et de 9^e année sont encouragés à participer à diverses activités ayant trait au programme des tests de rendement provinciaux. Ces activités comprennent l'élaboration de questions, la validation des tests, la mise à l'essai des tests et la notation. En outre, les consortiums régionaux peuvent organiser des ateliers de perfectionnement professionnel portant sur l'interprétation des résultats aux tests de rendement provinciaux dans le but d'améliorer l'apprentissage chez les élèves.